

# BALO

## BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information  
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

### Publications périodiques

Comptes annuels

**BANK OF CHINA LIMITED**

Succursale de Paris – Montant de la dotation : 268 632 607,33 €  
Siège social : 23-25 Avenue de la Grande Armée, 75116 Paris  
322 284 696 RCS Paris

**Comptes annuels au 31 décembre 2023****I. – Bilan**

(en milliers d'euros)

ACTIF			N	N-1
			2023	2022
Caisse, banques centrales, C.C.P	A1	A1	602 013	247 333
Effets publics et valeurs assimilées			-	
Créances sur les Etablissements de Crédit	A21	A21	4 455 607	5 334 084
Opérations avec la clientèle	A31	A31	5 154 242	6 017 514
Obligations et autres titres à revenu fixe	A41	3.3a	1 022 397	960 559
Actions et autres titres à revenu variable			-	
Participations et autres titres détenus à long terme	A51	3.3c	12	12
Parts dans les entreprises liées	A52	3.3c	10	10
Crédit-bail et location avec option d'achat			-	
Location simple			-	
Immobilisations incorporelles	A61	3.5B	1 115	1 443
Immobilisations corporelles	A62	3.5A	7 691	8 687
Capital souscrit non verse			-	
Actions propres			-	
Comptes de négociation et de règlement			-	
Autres actifs	A71	3.4Ba	29 871	5 984
Comptes de régularisation	A72		83 390	78 320
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>11 356 349</b>	<b>12 653 947</b>

PASSIF			N	N-1
			2023	2022
Banques centrales, C.C.P.				
Dettes envers les établissements de crédit	B11	B11	2 181 656	4 873 154
Opérations avec la clientèle	B21	B21	6 629 749	4 836 208
Dettes représentées par un titre	B25	3.3b	1 915 715	2 263 326
Autres passifs	B31	3.4B-b	8 853	19 564
Comptes de régularisation	B32	3.4A-b	83 695	92 830
Comptes de négociation et de règlement				
Provisions	B41	3.8	91 522	53 561
Dettes subordonnées	B51	3.9	102 272	100 854
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	B61	3.6	1 601	1 601
<b>Capitaux propres (hors FRBG)</b>			<b>341 286</b>	<b>412 849</b>
Capital souscrit	B71	3.6	268 633	268 633
Primes d'émission				
Réserves				
Ecart de réévaluation				
Provisions règlementées et subventions d'investissement				
Report à nouveau	B72	3.6	144 216	297 219
Résultat de l'exercice			-71 563	-153 003
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>11 356 349</b>	<b>12 653 947</b>

Hors-bilan		N	N-1
		2023	2022
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement	Hb1	2 757 019	2 033 014
Engagements de garantie	HB2	706 194	606 543
Engagements sur titres	HB3	-	-
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de financement	HB4	850 000	450 000
Engagements de garantie	Hb5	5 656 706	4 745 722
Engagements sur titres	HB6		

## II. – Comptes de résultat

(En milliers d'euros)		N	N-1
		2023	2022
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	6.1A	<b>454 164</b>	<b>248 633</b>
<b>- Intérêts et charges assimilées</b>	6.1B	<b>392 116</b>	<b>142 759</b>
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées			
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées			
+ Produits sur opérations de locations simples			
- Charges sur opérations de locations simples			
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	6.1C	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	6.1D	<b>4 477</b>	<b>4 756</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	6.1E	<b>3 049</b>	<b>4 461</b>
<b>+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	6.1F	<b>4 488</b>	<b>13 913</b>
<b>+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>	6.1G	<b>-125 893</b>	<b>-71 212</b>
+ Autres produits d'exploitation bancaire	6.1H	1 358	1 322
- Autres charges d'exploitation bancaire	6.1I	215	372
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>-56 784</b>	<b>49 820</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	6.1J	<b>32 879</b>	<b>38 034</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	6.1K	<b>1 808</b>	<b>1 982</b>
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-91 470</b>	<b>9 804</b>
+/- Coût du risque	6.1L	20 090	-142 462
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-71 381</b>	<b>-132 658</b>
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>-71 381</b>	<b>-132 658</b>
+/- Résultat exceptionnel	6.1M	-182	2 207
- Impôt sur les bénéfices	6.1N	-	22 552
+/- Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>-71 563</b>	<b>-153 003</b>

## Affectation du résultat 2023

La clôture des comptes de l'exercice 2023 a fait apparaître un résultat négatif de 71 562 791,34 euros.

Après accord du siège, la direction générale de la succursale constate l'affectation du résultat en report à nouveau pour la totalité du montant.

(En milliers d'euros)	Avant affectation	Après affectation
<b>Dotation en Capital</b>	<b>268 633</b>	<b>268 633</b>
FRGB	1 601	1 601
Report à nouveau	144 216	72 653
<b>Fonds propres de base</b>	<b>414 450</b>	<b>342 887</b>
Résultat N	-71 563	-
Dividendes	-	-
<b>Emprunt subordonné</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

**III. - Notes annexes aux états financiers au 31 décembre 2023****1. Présentation des états financiers**

Bank of China Ltd est un établissement de crédit de droit chinois, dont le siège social est situé à Beijing, 1 Fuxingmen Nei Dajie, Beijing 100818, Chine. La succursale française, Bank of China Paris, agréée le 29 novembre 1985, applique les dispositions réglementaires françaises en vigueur dont elle relève. L'établissement en France est localisé au 23-25 Avenue de la Grande Armée Paris 75116.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 modifié de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

**2. Description des principaux principes comptables et méthodes d'évaluation appliquées**

Conformément aux dispositions applicables aux établissements de crédit agréés en France, les comptes de la succursale sont arrêtés au 31 décembre pour des exercices de 12 mois. Les comptes individuels de la succursale sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

**Règles générales :**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**2.1 Faits marquants de l'exercice**

Les événements les plus marquants en 2023 sont indépendamment l'augmentation des taux d'une part et la conversion des dettes de la société ORPEA SA en actions d'autre part.

En 2022 et 2023, l'influence de l'augmentation des taux décidée par les banques centrales pour contrer l'inflation a eu un impact significatif sur notre marge nette d'intérêts. La vitesse de la hausse des taux observée sur cette période a fortement perturbé les coûts du passif alors que l'actif a fait preuve de plus d'inertie en la matière.

En 2022, un crédit bancaire octroyé à la société ORPEA SA, classé en douteux, a fait l'objet d'une restructuration validée par le jugement d'approbation en date du 24/07/2023. Cette restructuration a conduit à la conversion en actions des créances bancaires non sécurisées de cette société d'un montant global de 3 822.7 M€ au prix de 0.013 € l'action. Pour notre part, une exposition de 215 M€ a été convertie en actions lors de l'augmentation de capital d'apurement. Cependant, il reste dans les comptes de notre succursale un contrat de 30.3 M€ de prêt sécurisé, provisionné à hauteur de 19.70 M€, soit 65% de la dette.

Au moment de la conversion, nous avons repris la provision pour crédit douteux de 146 M€. Cependant, les titres obtenus ont fait l'objet d'une valorisation à la clôture au prix de 0.015177 € l'action, soit une valeur de marché de 54.31 M€ dégageant ainsi une dépréciation des titres pour 160.88 M€. Par ailleurs, il convient d'indiquer d'une part, que le plan de sauvegarde validé en juillet 2023, prévoit une troisième augmentation de capital qui s'est déroulée entre le 23 janvier et le 2 février 2024 inclus au prix fixé de 0.0133 euro et que d'autre part, un regroupement des actions a été opéré le 21 mars 2024 par l'échange de 1000 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Au 24/05/2024, le prix de marché est de 13.84 euros par action.

Dans le respect des principes comptables, nous avons classé ces titres en Titres de placement et appliqué strictement les étapes de la restructuration. La perte latente figure donc dans les comptes en « Gains et pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » ce qui impacte significativement le Produit Net Bancaire.

Pour une meilleure compréhension de l'impact de cet événement sur nos comptes, nous avons présenté ci-dessous, une version comparée de la lecture comptable basée sur les normes comptables en vigueur et de la lecture économique qui présente la dépréciation liée aux titres en coût du risque. Ces deux présentations montrent une variation corrélée du PNB et du Coût du risque :

Comptes	31/12/2022	31/12/2023	
		ORPEA Lecture économique	ORPEA Lecture comptable
Intérêts et produits assimilés	248 633	454 164	454 164
Intérêts et charges assimilés	-142 759	-392 116	-392 116
Revenus des titres à revenus variable	0	0	0
Commissions (produits)	4 756	4 477	4 477
Commissions (charges)	-4 461	-3 049	-3 049
Gains et pertes sur opérations portefeuilles de négociation	13 913	4 488	4 488
Gains et pertes sur opérations portefeuille de placement	-71 212	34 984	-125 893
Autres produits d'exploitation bancaires	1 322	1 358	1 358
Autres charges d'exploitation bancaires	-372	-215	-215
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>49 820</b>	<b>104 092</b>	<b>-56 784</b>
Frais généraux (y compris frais de siège)	-38 034	-32 879	-32 879
Dotations aux amortissements	-1 982	-1 808	-1 808
Intéressement et participation	0	0	0
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 804</b>	<b>69 406</b>	<b>-91 470</b>
Dotations nettes surrisques client, pays, et divers reprises nette eu FRBG	-142 462	-140 787	20 090
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-132 658</b>	<b>-71 381</b>	<b>-71 381</b>
Résultat exceptionnel (y compris cessions immobilisations)	2 207	-182	-182
Impôts sur les bénéfices	-22 552	0	0
<b>RÉSULTATS NET</b>	<b>-153 003</b>	<b>-71 563</b>	<b>-71 563</b>

En 2023 le conflit russo-ukrainien est toujours d'actualité. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, a créé plusieurs tensions géopolitiques conduisant à plusieurs sanctions internationales. Cette situation est intégrée à notre dispositif de gestion des risques en matière LCB-FT et sur l'analyse de nos expositions de crédits. Chacune des opérations font l'objet d'un screening au regard des contreparties et des secteurs géographiques associés à celles-ci. Nous n'avons pas identifié d'exposition ou de flux avec la Russie.

## 2.2 Les changements de méthode et de principe

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur cet exercice.

## 2.3 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur prix de revient et amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation.

Nature	Durée d'amortissement
Construction (ancienne et nouvelle)	40 ans
Agencement	10 ans
Mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel de transports	4 ans
Matériel de bureaux	5 ans

Les logiciels achetés sont amortis sur une durée de 3 ans. En revanche, le coût de développement des programmes informatiques conçus et utilisés par la banque figure en charges de l'exercice.

Les immeubles détenus à usage d'habitation du personnel expatrié sont évalués à leur coût historique et font l'objet d'un amortissement sur 40 ans. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, si de manière individualisée leur valeur nette comptable reste supérieure à leur valeur de réalisation estimée à dire d'experts.

Le coût d'entrée des immobilisations est constitué du prix d'achat assorti des frais accessoires (droits de douanes, TVA non récupérable et frais de mise en service) complété des frais complémentaires (droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes).

Les immobilisations sont présentées en valeur nette à l'actif aux postes « immobilisations incorporelles » et « immobilisations corporelles ». Les dotations aux amortissements sont présentées au compte de résultat dans le poste « dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles ».

## 2.4 Crédits à la clientèle et dépréciations

En application du règlement ANC 2014-07, les principes comptables applicables aux provisions et dépréciations sont détaillés ci-après :

### 1. Portefeuille de crédits

- Les crédits à la clientèle comprennent les crédits à l'exportation, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement et les crédits à l'habitat. L'établissement participe également à des crédits syndiqués.
- Ces crédits sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Lorsqu'un risque probable de non-recouvrement, (partiel ou total), apparaît, des dépréciations sont constituées par dotation au compte de résultat en coût du risque.
- Les encours de crédit sont classés en quatre catégories encours sains, encours restructurés, encours douteux et encours douteux compromis.
- Afin de mesurer son degré d'exposition et les risques qui en découlent, l'établissement utilise le système de notation interne du groupe. Les encours sont regroupés en ensembles homogènes définissant la sensibilité à l'évolution du risque. En complément, l'établissement effectue également une approche en méthode standard reposant sur les notations externes, notamment pour le calcul de l'exigence en capital de la succursale.

### 2. Créances douteuses

- En général, entrent dans la catégorie des encours douteux, les expositions porteuses d'un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins. Indépendamment de l'existence d'un impayé, des cas de dégradation de la situation financière de la contrepartie peuvent conduire à conclure sur l'existence d'un risque avéré justifiant son reclassement en encours douteux.
- Lorsque les conditions de solvabilité du débiteur se dégradent et que le reclassement en encours sain n'est plus envisageable, la créance est spécifiquement classée en encours douteux compromis.
- Les créances douteuses font, individuellement, l'objet d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel.
- Les intérêts sur les crédits sont comptabilisés en compte de résultat jusqu'à leur entrée dans une procédure contentieuse, date à partir de laquelle ils font l'objet d'un suivi extra-comptable. Les intérêts comptabilisés font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation dans les mêmes conditions que les crédits auxquels ils se rattachent.
- Par ailleurs, les intérêts échus et impayés depuis plus de 90 jours sont intégralement dépréciés.

### 3. Dépréciations et provisions pour risques

#### Risque de contrepartie sur crédits octroyés

##### Les créances douteuses

- L'évaluation des dépréciations est effectuée au regard des événements propres au débiteur et ses conditions de solvabilité en tenant compte des probabilités de recouvrement.
- Les dépréciations spécifiques sur les créances douteuses clientèle viennent en minoration des postes de l'actif auxquels elles se rattachent.
- Les dotations et les reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en « coût du risque ».
- Les créances douteuses font l'objet d'une procédure de recouvrement qui implique notre département de gestion des risques assisté de conseils juridiques. Lorsqu'il est établi que le recouvrement ne sera plus possible ou que le coût de recouvrement sera supérieur à la somme recouvrée, le passage en perte est décidé par la direction générale. Les créances sont alors passées en pertes et les dépréciations y afférentes sont reprises.

#### Provisions collectives sur les créances saines et les engagements de hors bilan

- Nous portons une attention particulière à la mesure des risques de crédit et de contrepartie. Nous affinons régulièrement nos estimations et les provisions pour risques en fonction des éléments apportés à notre connaissance par les départements métiers mais également par les différents canaux d'information sur la santé financière de notre portefeuille. De ce fait, nous avons renforcé notre dispositif d'évaluation, de provisionnement et de dépréciation pour nous adapter au développement de nos activités de crédits en développement ces dernières années. L'application de cette méthode d'estimation du risque de crédit concerne un périmètre incluant également les opérations de hors-bilan et les opérations interbancaires. Par ailleurs, l'introduction de critères plus fins ont conduit à accroître les provisions sur les expositions de crédits lorsque les facteurs de risques augmentent (baisse de la notation interne, retards de paiement...). Les montants de provisions sont détaillés au point 3.8. Sans modifier sa politique de provisionnement, la succursale a néanmoins suivi avec attention les effets de l'augmentation des taux d'intérêts sur le portefeuille de crédit.
- A la clôture des comptes de l'exercice, nous avons procédé à un provisionnement collectif sur créances saines et engagement de hors bilan. Le provisionnement est estimé sur la base des risques potentiels au regard des catégories et des facteurs de risques propres à chacune des catégories d'exposition. Les calculs de provisionnement sont appliqués sur base statistique.
- Les provisions collectives de risque de crédit couvrent les engagements et les expositions sur les clients et contreparties. Ces provisions sont inscrites au passif (voir 3.8).
- Les dotations et les reprises de provisions pour risque de crédit et de contrepartie sont présentées en « coût du risque ».

#### Risque pays sur crédits octroyés

- En fonction de l'analyse du risque pays, une provision pour risque peut également être constituée sur les expositions de la succursale qui ne font pas l'objet d'une dépréciation pour créances douteuses (voir 3.8).

## 2.5 Portefeuille titres

Au 31/12/2023, le portefeuille titres est constitué de titres de placement (obligations d'états et obligations d'entreprises) qui répondent aux caractéristiques définies par le Règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix de revient y compris prorata de prime ou décote, en Euro pour les titres libellés en Euros.

Les titres de placement sont évalués, individuellement, à la clôture de l'exercice, au plus bas du coût d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation. La valeur de marché est déterminée sur base externe, cotation Reuters, à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valorisation au prix de marché fait apparaître une moins-value, elle est inscrite en dépréciation de l'actif. La variation de résultat est inscrite en « gains et pertes sur opérations du portefeuille de placement ».

Lorsque la valeur de marché est imparfaite et ne reflète pas correctement le risque de crédit, nous pouvons effectuer une estimation du risque de crédit et procéder à une provision spécifique. Constituée en tant que dépréciation pour risque elle est enregistrée à l'actif.

Lorsque des éléments d'informations relatifs à l'émetteur permettent d'identifier que la capacité de remboursement est fortement compromise et que celle-ci n'est pas reflétée dans la valeur de marché, l'évaluation de la situation peut conduire à constituer une provision pour dépréciation inscrite à l'actif en déduction du portefeuille titres.

## 2.6 Intérêts et commissions bancaires

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat au prorata temporis de la durée des opérations. Les intérêts courus sont enregistrés en créances et dettes rattachées.

Les commissions sont enregistrées selon la nature des prestations de services fournies et selon des critères distincts (date d'exigibilité, date d'encaissement, prorata temporis).

Ainsi,

- Les commissions de tenue de compte facturées mensuellement, sont enregistrées à terme échu.
- Les commissions sur crédits documentaires facturées aux clients sont enregistrées à l'échéance du paiement pour les crédits exports et à l'ouverture de crédit pour les crédits imports.
- Les commissions d'engagement et de gestion sont comptabilisées à l'encaissement.
- Les commissions perçues ou versées sur les crédits syndiqués, relatives à des opérations sur les marchés secondaires, et qui par nature viennent rémunérer un risque de contrepartie, sont prises en compte au prorata temporis.
- En application du règlement ANC N°2014-07 article 2131-5, les commissions reçues sont étalées sur la durée de vie effective du crédit selon la méthode alternative.

## 2.7 Opérations libellées en devises

Les créances, dettes et engagements libellés en devises sont évalués au cours de change officiel du marché au comptant à la clôture de l'exercice. Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Livre II – Titre 5 – Chapitre 2 – Comptabilisation des contrats d'échange de taux d'intérêt ou de devises, les charges et les produits relatifs à des swaps de devise sont enregistrés lors de l'arrêté comptable de manière symétrique à la constatation des produits et des charges sur les opérations effectuées en sens inverse.

Cette symétrie est respectée en évaluant les contrats d'échange de devises selon leur valeur de marché et en évaluant les autres instruments financiers selon le prix de marché du jour le plus récent. Dans ce cas, les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre des contrats et des autres instruments, ainsi que les flux échus afférents à ces contrats, sont inscrits immédiatement en compte de résultat.

## 2.8 Charges fiscales et crédits d'impôts

### Impôts courants :

Bank of china, Paris branch a signé le 31 décembre 2022 une convention d'intégration fiscale avec sa succursale China Bridge. Chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôts dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale. Dans le cas de déficit constaté pour l'une des sociétés intégrées, la tête de groupe consolide le résultat d'ensemble et applique les économies dans le calcul d'impôt sur les sociétés sur l'exercice courant. L'objectif de la nouvelle convention était l'application du dispositif de l'économie d'impôt, selon lequel la fraction de l'économie provenant des déficits et des moins-values nettes à long terme dégagés par la Société Intégrée lui sera réallouée au titre de chaque exercice. Dans l'hypothèse où les déficits de la Société Intégrée seraient utilisés partiellement par le groupe, seule la partie utilisée peut donner droit à réallocation de l'économie.

L'impôt sur les sociétés est calculé conformément aux dispositions fiscales :

- le taux d'IS est de 25% (cf. Art 219 du CGI) sur les bénéfices
- une contribution sociale sur les bénéfices égale à 3,3% de l'impôt sur les sociétés (déduction faite d'un abattement de 763 K€)

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes perçus des sociétés inclus dans le périmètre de l'intégration sont retranchés du résultat fiscal sous déduction d'une quote-part de frais et charges de 1%.

### Crédits d'impôts :

Selon les activités de la banque et l'application des règles fiscales en vigueur, des crédits d'impôts sont appliqués en déduction des charges d'impôts de l'exercice.

### Crédit d'impôt mécénat :

La banque participe sous diverses formes à des actions ponctuelles ou des partenariats culturels ou sportifs. Ces dons et versements sont, s'ils répondent aux critères fiscaux, susceptibles d'ouvrir un droit à réduction d'impôts.

### Crédit d'impôt relatif à la retenue à la source (impôts étrangers) :

En vertu des conventions fiscales conclues avec des états étrangers pour éviter les doubles impositions, les impôts prélevés par ces états peuvent dans certaines limites et conditions donner lieu à un crédit d'impôt imputable sur l'impôt sur les sociétés françaises.

**TVA et Taxe sur les salaires :**

Suite aux conclusions du contrôle fiscal de 2019, Bank of China Paris branch a le droit d'appliquer la jurisprudence « Morgan Stanley » et trois coefficients afin de déterminer les droits à déduction de TVA, selon la nature d'activité.

Suivant la même logique, les départements qui exercent une activité propre de la succursale française sont éligibles à la Taxe sur les salaires.

## 3 Notes sur le bilan

ACTIF (En milliers d'Euros)	N	N-1	Variation
	2023	2022	
Caisse, banque centrales, C.C.P.	602 013	247 333	143,40%
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	4 455 607	5 334 084	-16,47%
Opérations avec la clientèle	5 154 242	6 017 514	-14,35%
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 022 397	960 559	6,44%
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme	12	12	0,00%
Parts dans les entreprises liées	10	10	0,00%
Crédit-bail et location avec option d'achat			
Location simple			
Immobilisations incorporelles	1 115	1 443	-22,76%
Immobilisations corporelles	7 691	8 687	-11,46%
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Comptes de négociation et de règlement			
Autres actifs	29 871	5 984	399,17%
Comptes de régularisation	83 390	78 320	6,47%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 356 349</b>	<b>12 653 947</b>	<b>-10,25%</b>

PASSIF (en milliers d'Euros)	N	N-1	Variation
	2023	2022	
Banques centrales, C.C.P.			
Dettes envers les établissements de crédit	2 181 656	4 873 154	-55,23%
Opérations avec la clientèle	6 629 749	4 836 208	37,09%
Dettes représentées par un titre	1 915 715	2 263 326	-15,36%
Autres passifs	8 853	19 564	-54,75%
Comptes de régularisation	83 695	92 830	-9,84%
Comptes de négociation et de règlement			
Provision	91 522	53 561	70,87%
Dettes subordonnées	102 272	100 854	1,41%
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	1 601	1 601	0,00%
Capitaux propres (hors FRBG)	341 286	412 849	-17,33%
Capital souscrit	268 633	268 633	0,00%
Primes d'émission			
Réserves			
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subvention d'investissement			
Report à nouveau	144 216	297 219	-51,48%
Résultat de l'exercice	-71 563	-153 003	-53,23%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 356 349</b>	<b>12 653 947</b>	<b>-10,25%</b>

**3.1 Créances et dettes avec les établissements de crédit et la clientèle**

A) État des créances (en milliers d'euros)

• **A1 Caisse, Banques Centrales**

Opérations de trésorerie	31/12/2022	31/12/2023	Variation	% Variation
Caisse, Banque centrales	247 333	602 013	354 680	143,40%
Créances rattachées	0	0	0	n.a
<b>Total</b>	<b>247 333</b>	<b>602 013</b>	<b>354 680</b>	<b>143,40%</b>

• **A2 Créances sur les établissements de crédit**○ **A21 Ventilation par nature**

Opérations interbancaires	31/12/2022	31/12/2023	Variation	% Variation
À vue	628 025	133 687	-494 338	-78,71%
Prêt jour le jour			0	n.a
Prêt à terme	4 706 059	4 321 920	-384 139	-8,16%
<b>Total</b>	<b>5 334 084</b>	<b>4 455 607</b>	<b>-878 477</b>	<b>-16,47%</b>
Dont commissions (CRC 2009-03)			0	0,00%
Dont créances rattachées	33 409	17 182	-16 227	-48,57%

○ **A22 Ventilation selon la durée restant à courir (hors créances rattachées et commissions)**

Nature	À vue	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Opérations de trésorerie – Comptes et prêts à terme	132 497	2 482 067	146 056	445 306	179 436	1 053 063		4 438 425

• **A3 Opérations avec la clientèle**○ **A31 Ventilation par nature**

Opérations de la clientèle	31/12/2022	31/12/2023	Variation	% Variation
Créances commerciales			0	n.a
Autres concours	6 017 514	5 154 242	-863 272	-14,35%
Comptes ordinaires	0	0		n.a
<b>Total</b>	<b>6 017 514</b>	<b>5 154 242</b>	<b>-863 272</b>	<b>-14,35%</b>
Dont dépréciation sur douteux	-216 193	-151 530	64 662	-29,91%
Dont commissions (CRC 2009-03)	-15 559	-21 007	-5 447	35,01%
Dont créances rattachées	32 908	40 318	7 410	22,52%

En application du règlement ANC N°2014-07 article 2131-5, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction à recevoir qui font l'objet d'un étalement sont intégrés à l'encours de crédit concerné. En revanche, les commissions constatées d'avance sont présentées en déduction de l'encours.

○ **A32 Ventilation selon la durée restant à courir (créances brutes hors créances rattachées et commissions)**

Nature	À vue	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Concours à la clientèle	289 848	1 616	26 974	147 285	578 538	3 263 202	978 999	5 286 461

○ **A33 Répartition des crédits par risques selon règlement 2002-03**

Opérations avec la clientèle	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Créances saines	Créances restructurées	Créances douteuses	Créances douteuses compromises	Provisions
Administrations	168 668	26 445	26 445				
Grandes entreprises	6 028 358	5 242 044	4 959 799		282 245		143 930
Petites & moyennes entreprises	9 607	9 233	1 633		7 600		7 600
Particuliers	9 726	8 740	8 740				
<b>Total</b>	<b>6 216 359</b>	<b>5 286 462</b>	<b>4 996 616</b>	<b>0</b>	<b>289 845</b>	<b>0</b>	<b>151 530</b>

## B) État des dettes (en milliers d'euros)

## • B1 Dettes sur les établissements de crédit

## ○ B11 Ventilation par nature

Opérations de trésorerie	31/12/2022	31/12/2023	Variation	% Variation
À vue	34 413	217 602	183 189	532,33%
Emprunt au jour le jour				n.a
Emprunt à terme	4 838 742	1 964 054	-2 874 688	-59,41%
<b>Total</b>	<b>4 873 154</b>	<b>2 181 656</b>	<b>-2 691 499</b>	<b>-55,23%</b>
Dont dettes rattachées	20 014	21 898	1 884	9,41%

## ○ B12 Ventilation selon la durée restant à courir (hors dettes rattachées)

Nature	À vue	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Opérations de trésorerie – comptes et emprunts à terme	216 352	449 347	183 362	0	400 000	910 696		2 159 758

## • B2 Opérations avec la clientèle

## ○ B21 Ventilation par nature

Opérations de la clientèle	31/12/2022	31/12/2023	Variation	% Variation
<b>Comptes d'épargne à régime spécial</b>	<b>8 077</b>	<b>6 832</b>	<b>-1 245</b>	<b>-15,42%</b>
- À vue	8 077	6 832	-1 245	-15,42%
- À terme			0	n.a
<b>Autres dettes</b>	<b>4 828 131</b>	<b>6 622 917</b>	<b>1 794 786</b>	<b>37,17%</b>
- À vue	1 519 505	1 621 652	102 147	6,72%
- À terme	3 308 626	5 001 266	1 692 639	51,16%
<b>Total</b>	<b>4 836 208</b>	<b>6 629 749</b>	<b>1 793 541</b>	<b>37,09%</b>
Dont dettes rattachées	11 501	27 416	15 916	138,39%

## ○ B22 Ventilation selon la durée restant à courir (hors dettes rattachées)

Nature	À vue	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Comptes de la clientèle	1 054 016	979 821	672 761	1 173 480	1 344 485	1 377 771		6 602 333

## C) État des opérations effectuées avec le groupe Bank of China (en milliers d'euros)

Nature	Montant 2022	Montant 2023
<b>BILAN</b>		
Prêts à terme de financement		
- Succursales et siège	4 672 771	4 173 180
- Filiales		
- Filiales non bancaires	7 600	7 600
Emprunts à terme de financement		
- Succursales et siège	1 827 451	1 541 329
- Filiales	0	0
- Emprunt subordonné	100 000	100 000
<b>HORS BILAN</b>		
Engagements de garanties données	65 926	65 083
Engagements de garanties reçues	957 293	5 185 863
Engagements de financement reçus	450 000	850 000
- Liquidité	400 000	800 000
- Emprunt subordonné (Tableau 3.9)	50 000	50 000

**3.2 Etat des créances douteuses (en milliers d'euros)****A) Etat des créances douteuses (en milliers d'euros)**

	31/12/2022	Augmentation	Diminution	Ajustement variation cours	31/12/2023
Montant en capital restant dû	514 173	395	224 724	0	289 845
Montant en intérêts	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>514 173</b>	<b>395</b>	<b>224 724</b>	<b>0</b>	<b>289 845</b>
Dont pertes sur créances irrécouvrables couvertes par dépréciation	0	0	0	0	0
Dont pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par dépréciation	0	0	0	0	

Au cours de l'exercice 2023, les opérations de crédit classées en douteux ont marqué une baisse significative suite à la conversion de la dette d'ORPEA en actions au mois de décembre 2023.

Compte tenu du contexte, les provisions ont été estimées au mieux de la connaissance de la banque à la date d'arrêté.

**B) Dépréciations des créances clients à l'actif (en milliers d'euros)**

	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Dépréciation sur créances douteuses	216 193	72 682	137 344	151 530
Dépréciation sur intérêts des créances douteuses	0		0	0
<b>Total</b>	<b>216 193</b>	<b>72 682</b>	<b>137 344</b>	<b>151 530</b>

**3.3 Opérations sur titres (en milliers d'euros)****a. Titres de placement (ref A41)**

Tableau des variations 2022-2023 des portefeuilles Titres :

	Prix nominal		Prix d'acquisition		Moins valeurs latentes au 31/12		Plus valeurs latentes au 31/12		Valeur au bilan	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Titres de placement										
- Actions ORPEA		215 188		215 188		180 877				54 311
- Obligations à taux fixes	1 010 000	978 000	1 000 382	1 009 785	73 331	44 636	0	705	947 051	965 149
- Obligations à taux fixes « crédits restructurés »	25 336	8 181	25 336	8 181	14 469	8 181			10 867	0
- Titres de créances « crédits restructurés »	66 254	66 254	66 254	66 254	66 254	66 254	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1 101 500</b>	<b>1 267 623</b>	<b>1 111 972</b>	<b>1 299 408</b>	<b>154 054</b>	<b>279 947</b>	<b>0</b>	<b>705</b>	<b>957 917</b>	<b>1 019 460</b>
<b>Créances rattachées</b>									<b>2 642</b>	<b>2 936</b>
<b>Total au bilan</b>									<b>960 559</b>	<b>1 022 397</b>

Les titres sont valorisés aux prix du marché. L'inscription au bilan se fait au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur de marché. Lorsque la valorisation du marché apparaît imparfaite et ne reflétant pas le risque, une provision pour risque complémentaire est effectuée (voir 3.8).

Notre portefeuille est constitué d'une part, de titres obligataires (HQLA) dans le but de répondre aux exigences des ratios de liquidité. Compte tenu de la hausse des taux, au 31/12/2023, la valorisation de ces titres fait apparaître une provision pour dépréciation du portefeuille obligataire pour un montant de 44,6M€ comparée à 73,3M€ en 2022, soit une amélioration de 28,7 M€.

D'autre part, un crédit entreprise a été converti en obligation en septembre 2017 et transféré dans le portefeuille titres. Cette obligation a fait l'objet d'une nouvelle restructuration en décembre 2021. Ce titre non coté fait l'objet en 2022 d'une dépréciation totale de 80,72 M€ inscrite à l'actif en réduction de l'encours. En 2023, cette provision a fait l'objet d'une reprise de 6,28 M€ pour afficher un solde à la clôture d'un montant de 74,43 M€.

Les titres OREPA relatifs à la dette convertie en titres figurent dans la liste des titres de placement pour un nominal de 215 188 K€. Une dépréciation a été comptabilisée pour un montant de 160 877 K€ selon les méthodes comptables en vigueur. La valeur au bilan au 31/12/2023 est de 54 311 K€.

Par ailleurs, il convient d'indiquer d'une part, que le plan de sauvegarde validé en juillet 2023, prévoit une troisième augmentation de capital qui s'est déroulée entre le 23 janvier et le 2 février 2024 inclus au prix fixé de 0.0133 euro et que d'autre part, un regroupement des actions a été opéré le 21 mars 2024 par l'échange de 1000 actions anciennes contre 1 action nouvelle. Au 24/05/2024, le prix de marché est de 13.84 euros par action.

**b. Dettes représentées par un titre (Passif réf. B25)**

Au 31 décembre 2023, l'en cours des émissions de dettes sous forme de titres est d'un montant de 1 915 715 K€. Cet en cours est composé de titres de créances négociables dans le cadre des programmes approuvés par la Banque de France et du programme Harmonie Bonds.

**Titres de créances négociables CP/MTN :**

Au 31 décembre 2023, le montant des émissions en cours s'élève à 1 552 010 K€.

- Ventilation selon la durée restant à courir (hors dettes rattachées)

Nature	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Titres de créances négociables	1 195 405	91 292	265 314				1 552 010

**EMTN / Green Bonds / Blue Bonds:**

En Novembre 2022, la succursale a émis 400 000 KUSD de « Harmonie Bond » dans le segment financement durable du groupe Bank of China, celle-ci arrive à échéance en 2025.

L'en cours de dettes obligataires sous forme EMTN au 31 décembre 2023 s'élève à 362 284 K€.

Le montant des dettes rattachées pour Harmonie Bonds est de 1 817 K€ et les frais d'émission s'élèvent à 396 K€.

	Code ISIN	Devise	Montant	Date émission	Date de maturité
Harmonie Bond	XS2555170740	USD	400 000K	23/11/2022	23/11/2025

**Répartition par durée résiduelle en contrevaletur EUR**

Nature	<=1M	<=3M	<=6M	<=1 an	<=5 ans	>5 ans	Total
Harmonie Bond					362 284		362 284
<b>Total</b>	-	-	-	-	<b>362 284</b>	-	<b>362 284</b>

**c. Participation**

## – Participations (Actif)

Au 31 décembre 2023, les participations de la succursale sont limitées. Une participation dans BPI France (anciennement OSEO) réalisée en 2012 figure au bilan pour un montant de 12 K€.

## – Parts dans les entreprises liées (Actif)

Au 31 décembre 2023, la succursale de BOC Paris détient une participation dans la société « China Bridge » ayant une activité d'assistance dans la gestion des dossiers et la délivrance de visas pour la Chine. Cette participation s'élève à 10 K€.

Un financement sous forme de prêts bancaires à hauteur 7 600 K€ est consenti à China Bridge. Au 31/12/2023, du fait des conditions financières de l'entité, une dépréciation a été calculée à hauteur de 100%. La société détient également un compte bancaire créditeur dans nos livres d'un montant de 329 K€.

Dans le cadre de l'intégration fiscale avec Bank of China Paris branch, la société China Bridge est redevable de sa quote-part d'imposition. Le compte courant d'intégration fait apparaître un solde de 404 K€.

Filiales et participations étrangères	Devises	Capital	Capitaux propres autres que le capital et résultat de l'exercice	Quote-part du capital-action en %	Valeur brute comptable des titres	Prêts et avances consentis	Comptes Courants	Emprunts	Chiffres d'affaires 2023	Résultat net 2023	Dividendes 2022
CHINA BRIDGE	KEUR	10	1	100%	10	-	-74	-7 600	659	37	0

Début 2023, la société China Bridge a procédé à la cession de son fonds de commerce à un tiers. La date de cession a eu lieu le 03/03/2023.

**3.4 Détail des comptes de régularisation et autres actifs et passifs (en milliers d'euros)****A) Comptes de régularisation****a. Actif (réf. A72)**

Comptes	2022	2023
Comptes de régularisation divers (ajustement de devises)	75 151	80 274
Valeur à l'encaissement : compensation	0	0
Produits à recevoir sur swap de taux	0	0
Excédent acomptes sur taxes	0	0
Autres produits à recevoir	2 760	2 660
Charges constatées d'avance	409	456
<b>Total</b>	<b>78 320</b>	<b>83 390</b>

**b. Passif (réf. B32)**

Comptes	2022	2023
Comptes de régularisation divers (ajustement de devises)	71 680	75 392
Valeur d'encaissements	11 448	299
Charges à payer sur swap de taux	0	
Comptes d'étalement IFT	0	
Autres produits à payer	3 848	2 281
Produits constatés d'avance	5 854	5 724
<b>Total</b>	<b>92 830</b>	<b>83 695</b>

En application du ANC N°2014-07 article 2131-5, les produits à recevoir et produits constatés d'avance relatifs aux commissions relevant du ANC N°2014-07 article 2131-5 ont été reclassés à l'actif avec les opérations de crédits à la clientèle.

**B) Autres comptes d'actif – Passif****a. Autres actifs (réf. A71)**

Comptes	2022	2023
Dépôts de garantie	2 889	3 284
Comptes relatifs aux opérations sur titres		
Débiteurs divers	3 095	26 587
- Dont Compte Courant Intégration Fiscale China Bridge	403	404
- Dont impôts sur les sociétés : acomptes	0	21 770
<b>Total</b>	<b>5 984</b>	<b>29 871</b>

**b. Autres passifs (réf. B31)**

Comptes	2022	2023
Autres dépôts de garanties reçus	1	1
Primes sur instruments conditionnels		
Charges sociales, congés payés, participation des salariés	14 369	8 785
Rétrocessions apporteurs d'affaires		
Dettes fournisseurs	299	52
Autres impôts et taxes	4 895	15
- Dont impôts sur les sociétés	4 890	0
<b>Total</b>	<b>19 564</b>	<b>8 853</b>

Les montants d'impôts sur les sociétés sont présentés en net des acomptes versés.

**3.5 Immobilisations (en milliers d'euros)****A) Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)**

Nature	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Terrains				
Constructions	10 670			10 670
Agencements	9 380	29	1 506	7 903
Mobiliers	426	20	3	443
Matériels informatiques	2 580	127	4	2 703
Matériels de transport	218	0	0	218
Matériels de bureaux	545	6	4	547
Encours	270	36	74	231
<b>Total</b>	<b>24 088</b>	<b>219</b>	<b>1 591</b>	<b>22 716</b>

**B) Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)**

Nature	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute fin d'exercice
Matériels informatiques	0			0
-logiciels	4 098	802	1	4 899
En cours	686	430	746	370
<b>Total</b>	<b>4 784</b>	<b>1 231</b>	<b>746</b>	<b>5 269</b>

**C) Amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles (en milliers d'euros)**

Immobilisations amortissables	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif & reprises	Amortissements à la fin de l'exercice
Terrains				
Constructions	3 565	267	0	3 832
Agencements	8 910	84	1 200	7 794
Mobiliers	313	22	3	332
Matériels informatiques	2 012	400	8	2 405
Matériels de transport	218	0	0	218
Matériels de bureaux	383	64	64	444
Encours	0			0
<b>Total</b>	<b>15 402</b>	<b>837</b>	<b>1 215</b>	<b>15 025</b>

**D) Amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)**

Immobilisation amortissables	Amortissements au début de l'exercice	Augmentation dotations de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif & reprises	Amortissements à la fin de l'exercice
Matériel informatique	-			0
-logiciel	3 343,00	809,14	0,64	4 151,49
<b>Total</b>	<b>3 343</b>	<b>809</b>	<b>1</b>	<b>4 151</b>

**3.6 Capitaux propres et réserves (en milliers d'euros)**

Les capitaux propres affectés à la succursale, se décomposent comme suit :

Capitaux Propres	2019	2020	2021	2022	2023
Capital	268 633	268 633	268 633	268 633	268 633
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	1 601	1 601	1 601	1 601	1 601
Report à nouveau	249 594	267 020	307 051	297 219	144 216
Résultat	17 426	40 030	-9 832	-153 003	-71 563
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>537 254</b>	<b>577 284</b>	<b>567 453</b>	<b>414 450</b>	<b>342 887</b>

Pour mener ses activités en France et respecter les ratios réglementaires sur la solvabilité et la liquidité, conformément au règlement CRB n°92-14 du 23 déc 1992 modifié par l'arrêté du 23/12/2013, notre succursale a fait l'objet d'une dotation en fonds propres. Cette dotation est enregistrée en capital versé. En Mars 2016, la succursale a obtenu une augmentation de sa dotation pour 150 millions d'Euros, portant le total à 268 633K€. En 2023, le résultat de 2022 a fait l'objet d'une affectation au report à nouveau, portant son montant à 144 216 K€.

**3.7 Fonds pour risques bancaires généraux**

La succursale de BANK OF CHINA dispose d'un Fonds pour Risques Bancaires Généraux affecté à la couverture des risques inhérents aux opérations bancaires. En 2023, il est d'un montant de 1 601 K€. €. Ce montant demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent.

**3.8 Provisions (en milliers d'euros) (réf. B41)**

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminution : reprises de l'exercice	Reprises utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Engagements de retraite	520		94	0	426
Risque pays	11 112		9 507	0	1 605
Risque crédit	40 975	48 313	1 333	0	87 955
<i>Sur crédit clientèle</i>	33 461	48 293	0	0	81 755
<i>Sur engagement hors-bilan</i>	7 464		1 333	0	6 131
<i>Sur opération interbancaires</i>	40	12		0	52
<i>Sur émetteur de titres</i>	10	7		0	17
Autres risques et charges	955	581			1 536
<b>Total</b>	<b>53 561</b>	<b>48 894</b>	<b>10 934</b>	<b>0</b>	<b>91 522</b>

- Les engagements de retraite sont représentés par la provision pour indemnités de départ en retraite qui a été portée à 426 K€, soit une reprise de provision d'un montant de 94 K€ par rapport au 31/12/2022 (complément d'information au 7.3).

- Provision pour risques pays :

En raison de la maturité de trois encours importants qui globalisent un total de 813 M€ avec la Chine et le Moyen-Orient, l'analyse des encours par pays à la fin de l'exercice a conduit l'établissement à réviser sa provision à 1 605 K€ au 31/12/2023, soit une baisse de 9 507 K€ par rapport à 2022.

Les encours retenus dans le calcul de la provision pour risques pays sont compensés par des garanties reçues du groupe Bank of China d'une part et excluent l'ensemble des expositions sur les filiales d'établissements bancaires de pays membres de l'O.C.D.E et des établissements du groupe Bank of China d'autre part.

En 2021, Bank of China Paris Branch a modifié sa méthode de calcul des provisions pour risque pays basée pour les expositions sur des véhicules de financement (SPV). L'analyse du risque pays nécessite l'identification de la localisation du bien ou de l'exploitation bénéficiant du financement. Dans ce cas le risque pays n'est pas nécessairement le lieu d'enregistrement du SPV. En 2023, la même méthode a été utilisée.

- Provision pour risques de crédit :

Au cours de l'exercice, nous avons renforcé notre analyse du risque de crédit et affiné nos calculs de provisions. La provision collective au titre du risque de crédit a fait l'objet d'une variation globale de 46 980 K€ pour atteindre 87 955 K€. La politique de provisionnement collectif adoptée en 2018 a pleinement été appliquée au cours de cet exercice en prêtant une attention particulière aux effets de la hausse des taux dans le secteur bancaire. Des précisions sur la méthode sont indiquées au 2.4-3. L'application de cette estimation du risque de crédit a concerné l'ensemble du périmètre d'exposition incluant également les opérations de hors-bilan.

Lorsque le risque de crédit fait l'objet d'une provision individuelle, la dépréciation est enregistrée à l'actif. En ce qui concerne le risque de crédit sur titres, il est majoritairement constaté sous forme de dépréciation à l'actif.

- Risque fiscal et Autres provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risque fiscal ont toutes été reprises. Les conclusions du dernier contrôle fiscal ont donné lieu à un accord de méthode relatif à la TVA et aux taxes sur les salaires.

Les provisions pour autres risques ont été portées à 1 536 K€, soit une hausse de 581 K€ sur 2023 pour les différents litiges ou risques évalués par la succursale.

**3.9 Dettes subordonnées (en milliers d'euros)**

Au 31 décembre 2023, le montant de la dette subordonnée accordée par le siège de Bank of China Limited à Pékin est de 150 M€ dont 100 M€ ont été tirés. La dette rattachée à cet emprunt à la clôture de l'exercice s'élève à 2 272 K€.

Année	Nature des dettes subordonnées	Devise	Montant de l'engagement converti en Euros hors dettes rattachées	Montant utilisé au 31/12/2023
30/07/2020	Un emprunt subordonné à durée déterminée de 10 ans a été contracté en date du 30/07/2020 avec le siège	EUR	150 000	100 000
31/12/2023	Dettes rattachées Taux d'intérêts : Euribor 6 mois + 134 BP	EUR		2 272
			<b>150 000</b>	<b>102 272</b>

**4 Créances et dettes rattachées (en milliers d'euros)**

2023	Créances	Dettes
Opérations de trésorerie et interbancaires	17 182	21 898
Opérations avec la clientèle	40 318	27 416
Opérations sur titres et divers	2 936	1 817
Opérations sur dettes subordonnées		2 272
<b>Total</b>	<b>60 436</b>	<b>53 403</b>

**5 Notes sur le hors bilan (en milliers d'euros)****5.1 Opérations de change et dérivés de taux**

Nature	2022	2023
<b>Opérations en devises, Instruments financiers à terme</b>		
Prêt devises (délai de dénouement)		
Emprunt en devises (délai de dénouement)		
<b>Change au comptant</b>		
Achat	18 144	1 158
Vente	18 112	1 161
<b>Change à terme</b>		
Achat	4 103 175	1 803 497
Vente	4 103 933	1 804 808
<b>NDF Change à terme non livrable</b>		<b>0</b>
Achat		0
Vente		
<b>Swap de devises</b>		
Achat	1 139 933	2 048 792
Vente	1 141 651	2 047 271
<b>Cross Currency swap</b>		
Achat	272 605	268 504
Vente	272 605	268 504
<b>Swaps de taux</b>	<b>170 314</b>	<b>126 153</b>

**5.2 Engagement de hors bilan**

Nature	2022	2023
<b>Engagements données</b>		
<b>Engagement de financement</b>	<b>2 033 014</b>	<b>2 757 019</b>
Ouvertures crédits documentaires	196 308	53 928
Autres ouvertures crédits	1 836 706	2 319 506
Acceptations de payer	0	383 586
<b>Engagement de garantie</b>	<b>606 543</b>	<b>706 194</b>
Etablissement de crédits	6 166	8 986
Clientèle	600 377	697 209
<b>Engagement sur Titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Titres nantis pour opérations politique monétaires TLTRO	0	0
<b>Engagements reçus</b>		
<b>Engagement de financement</b>	<b>450 000</b>	<b>850 000</b>
Siège Bank of China	450 000	850 000
<i>Liquidité</i>	<i>400 000</i>	<i>800 000</i>
<i>Emprunt subordonné (Tableau 3.9)</i>	<i>50 000</i>	<i>50 000</i>
<b>Engagement de garantie</b>	<b>4 745 722</b>	<b>5 656 706</b>
Etablissement de crédits	4 745 722	5 656 706

**6 Notes sur le compte de résultat (en milliers d'euros)****6.1 Compte de résultat**

Comptes	31/12/2022	31/12/2023	Variation 2022/2023	%
Intérêts et produits assimilés	248 633	454 164	205 532	83%
Intérêts et charges assimilées	-142 759	-392 116	-249 356	175%
Revenus des titres à revenu variables	0	0	0	n.a
Commissions (produits)	4 756	4 477	-278	-6%
Commissions (charges)	-4 461	-3 049	1 412	-32%
Gains et pertes sur opérations portefeuille de négociation	13 913	4 488	-9 425	-68%
Gains et pertes sur opérations portefeuille de placement	-71 212	-125 893	-54 681	n.a
Autres produits d'exploitation bancaires	1 322	1 358	35	3%
Autres charges d'exploitation bancaires	-372	-215	157	-42%
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>49 820</b>	<b>-56 784</b>	<b>-106 604</b>	<b>-214%</b>
Frais généraux (y compris frais de siège)	-38 034	-32 879	5 156	-14%
Dotations aux amortissements	-1 982	-1 808	174	-9%
Intéressement et participation	0	0	0	n.a
<b>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>9 804</b>	<b>-91 470</b>	<b>-101 274</b>	<b>-1 033%</b>
Dotations nettes sur risques clients pays, et divers	-142 462	20 090	162 551	-114%
Reprises nette au FRBG			0	n.a
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-132 658</b>	<b>-71 381</b>	<b>61 277</b>	<b>-46%</b>
Résultat exceptionnel (y compris cessions immobilisations)	2 207	-182	-2 389	-108%
Impôts sur les bénéfices	-22 552	0	22 552	-100%
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-153 003</b>	<b>-71 563</b>	<b>81 440</b>	<b>-53%</b>

**6.1 Charges et produits d'intérêts**

En K€	2022		2023	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts sur comptes, prêts et emprunts à terme	72 238	70 972	105 857	159 206
Intérêts sur opérations avec la clientèle	159 790	44 547	331 023	190 036
- Dont intérêts sur comptes et livrets ordinaires	-1 815	22 635	29 762	23 174
- Dont intérêts sur comptes à terme	0	21 912	0	166 862
- Dont intérêts sur créances commerciales	1 885	0	1 825	0
- Dont intérêts sur crédits à l'exportation	1 953	0	3 452	0
- Dont intérêts sur crédits à l'habitat	228	0	261	0
- Dont intérêts sur crédits de trésorerie	157 537	0	295 723	0
Intérêts sur titres de placement et de créances négociables	927	22 337	3 306	38 668
Produits et charges divers d'intérêts	3 869	4 904	2 480	2 287
Produits sur engagements de financement en faveur de la clientèle	11 809	0	11 499	
Intérêts sur dépôts de garantie	0	0	0	1 918
<b>Total</b>	<b>248 633</b>	<b>142 759</b>	<b>454 164</b>	<b>392 116</b>

**6.2 Commissions**

Nature	2022		2023	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Opérations effectuées avec les établissements de crédits	293		171	
Opérations effectuées avec la clientèle	2 258	190	1 229	211
Opérations sur titres				
Opérations sur charges				
Opérations de hors-bilan	0	3 414	0	3 321
- Sur engagements de financement		0		0
- Sur engagements de garantie		3 414		3 321
- Sur instruments financiers à terme				
Opérations sur prestations de services financiers	1 909	1 151	1 650	946
<b>Total</b>	<b>4 461</b>	<b>4 756</b>	<b>3 049</b>	<b>4 477</b>
NET	295		1 428	

Les commissions relevant du « ANC N°2014-07 article 2131-5 » sont présentées en intérêts assimilés. Les commissions nettes de l'exercice présentent un solde positif.

**6.3 Coût du risque**

Nature du risque	2022	2023
Risque de crédit et contrepartie	-144 504	11 070
Risque pays	1 830	9 507
Risque fiscal		
Risque sur valorisation titres	-8	-
Engagements sociaux		94
Autres risques et charges	221	-581
<b>Coût du risque</b>	<b>-142 462</b>	<b>20 090</b>

**6.4 Charges de personnel**

Comptes	2022	2023
Salaires et traitements	15 661	14 861
Charges sociales	7 451	6 764
- Dont charges de retraite	926	879
Participation de salariés	2 145	-
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	618	655
<b>Total</b>	<b>25 875</b>	<b>22 280</b>

**6.5 Résultat exceptionnel**

Nature		2022	2023
<b>Produits exceptionnels</b>	Remboursements des assureurs	0	0
	Impôts et taxes, organismes sociaux	2 792	25
	Remboursements Honoraires avocats	0	0
	Gains sur cessions immobilisations	0	
	Divers produits exceptionnels	0	154
	<b>Total</b>	<b>2 792</b>	<b>178</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	Amendes	0	0
	Mise au rebut immobilisations	0	-325
	Impôts et taxes, organismes sociaux	-586	-35
	Clients – Divers frais et charges		
	Perte sur opérations exercices antérieurs		
	Pertes sur cessions/mise au rebut immobilisations	0	0
	Autres (déficit de caisse... écart d'inventaires)	0	0
	<b>Total</b>	<b>-586</b>	<b>-361</b>
	<b>Net</b>	<b>2 207</b>	<b>-182</b>

Les charges et produits exceptionnels regroupent les événements qui ne se rapportent pas à la gestion courante de la société. Par conséquent les éléments suivants sont inscrits dans cette catégorie : les pénalités, amendes ou taxes relatives à des exercices antérieurs, les produits ou pertes sur cessions d'immobilisations et les résultats des éventuels litiges. Pour la récupération de la TVA au sein des succursales d'établissements étrangers, qui implique l'utilisation de prorata différenciés selon l'affectation des dépenses, nous nous sommes accordés avec l'administration depuis 2019 sur la méthode applicable pour Bank of China Paris branch en matière de TVA (3 prorata) et de taxes sur salaires.

**7 Autres informations****7.1 Situation fiscale**

La situation fiscale 2023, fait apparaître un résultat courant avant impôts sur les bénéfices d'un montant de -71 381 K€, auquel s'ajoute un résultat exceptionnel de -182 K€. Pas d'impôts sur les sociétés à verser.

**7.2 Les effectifs de la Banque de Chine et sa répartition par catégorie socio-professionnelle**

Année	Techniciens des métiers de la banque	Cadres	Total
2019	88	108	196
2020	80	123	204
2021	70	143	213
2022	71	143	214
2023	76	144	220

Au 31/12/2023, les effectifs équivalent temps pleins sont de 211.

**7.3 Engagements sociaux****a) Pour départ à la retraite**

Dans le cadre de la convention collective de la banque (art.31), la banque verse une indemnité de départ à la retraite en fonction de l'ancienneté du salarié. Les engagements sociaux représentés par les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 426 K€. Ils ont été provisionnés au 31/12/2023. Le calcul des indemnités de départ résulte de l'application de la convention collective des banques et des hypothèses statistiques de mortalité et de présence à l'âge de départ en fonction de l'âge actuel des salariés. (Age moyen de départ : 63 ans - Taux moyen de revalorisation des salaires : 2,50% - Taux d'actualisation : 4,50%).

#### 7.4 Honoraires CAC (en euros)

Le mandat en cours des commissaires aux comptes a démarré en 2022 pour une période de six ans. Le collège des commissaires aux comptes est composé de PricewaterhouseCoopers Audit et de Talenz Fidorg Audit.

Conformément à leur lettre de mission, les honoraires de nos commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 sont de 173 950 € HT selon la répartition suivante :

	PricewaterhouseCoopers Audit (PwC)		Talenz Fidorg Audit	
	2023		2023	
	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux comptes, examen des comptes individuels	100 000	57,49%	73 950	42,51%
	<b>100 000</b>	<b>57,49%</b>	<b>73 950</b>	<b>42,51%</b>

**XIAO Liang**  
Directrice Générale  
Bank of China Limited, Paris branch

#### IV. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A la Directrice générale de Bank of China Limited, succursale de Paris,

##### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre direction générale conformément à l'article L.511-38 du Code monétaire et financier, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Bank of China Limited, succursale de Paris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la succursale à la fin de cet exercice.

##### Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

##### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.1 « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'impact financier et de présentation de la conversion de la créance de la société ORPEA SA sur vos comptes.

##### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

##### Évaluation des provisions pour risque de crédit

Pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, votre succursale comptabilise des dépréciations sur créances douteuses. Par ailleurs, votre succursale constate, au passif de son bilan, des provisions collectives sur les créances saines et les engagements de hors bilan.

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour identifier et évaluer le risque de crédit ainsi que pour déterminer le montant des dépréciations et provisions qu'elle estime nécessaires, et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformément aux principes décrits dans la note 2.4 de l'annexe aux comptes annuels.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Directrice générale de la succursale.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la succursale à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la succursale ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Directrice générale de la succursale.

**Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumule, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre succursale.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la succursale à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mai 2024

Les Commissaires aux Comptes

Talenz Fidorg Audit  
Christophe Chareton  
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit  
Amel Hardy-Benbdira  
Associée

**V. - Rapport de gestion**

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public à notre succursale : 23/25, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris.